



Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Prêt avance mutation ne portant pas intérêt (également appelé Prêt avance rénovation – PAR +) : formulaire Entreprise Performance énergétique globale

[Accéder au Formulaire](#)

Le formulaire se trouve en **annexe 3** de l'arrêté. Ce formulaire est à imprimer. L'emprunteur doit le faire compléter par les entreprises qui vont réaliser les travaux. L'emprunteur doit ensuite le remettre à l'établissement ou à la société qui finance le prêt avance mutation ne portant pas intérêt, avec les documents mentionnés sur le formulaire.

Rappel

Ce formulaire concerne **uniquement** les travaux améliorant la performance énergétique globale du logement.



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/particuliers/?xml=R69825>